

# Info-Transfert

## Bulletin sur le transfert de ferme au Québec

L'installation [des jeunes en agriculture] exige une politique volontariste car la réduction du nombre des agriculteurs est une drame silencieux.

Jean Glavany  
France

### Sommaire :

- Le Groupe de réflexion sur le transfert de ferme au Québec existe depuis novembre 1999.
- Le Québec, comme le reste du Canada, vit une situation préoccupante en matière de transfert de ferme.
- Les coûts d'installation pour les jeunes agriculteurs européens constituent le grand obstacle à leur insertion professionnelle.

Dans ce numéro :

Le mot de l'équipe de rédaction.	1
Le Groupe de réflexion sur le transfert de ferme au Québec: un bref historique.	1
Les coûts d'installation en Europe: un problème majeur.	2
Un portrait sommaire de la relève au Québec.	3
Les coûts d'installation (suite).	4

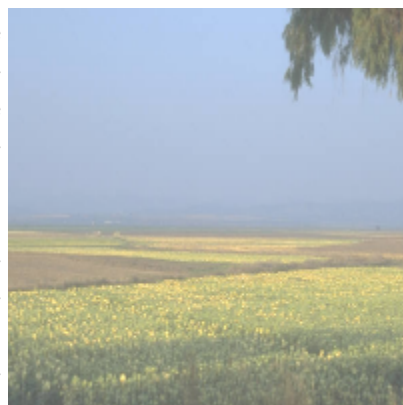
### Un mot de l'équipe de rédaction

Les difficultés liées aux processus de transmission de la ferme sont importants dans tous les pays et, à ce chapitre, le Québec ne fait pas exception. Dans ce numéro d'Info-Transfert, nous allons débiter une série d'articles sur la situation du transfert de ferme au Québec à partir de données tirées du Profil de la relève agricole de 1997 et de données inédites provenant des travaux de recherche sur le transfert de ferme effectués par l'équipe de chercheurs à Agri-Gestion Laval. Ce qui frappe particulièrement au Québec, c'est que le besoin de relève a doublé entre 1993 et 1997, ce qui indique que la population agricole active vieillit rapidement et que de nombreux transferts de ferme sont à prévoir dans les prochaines années.

Nous avons fait état dans le numéro précé-

dant (numéro 3) de données sur le vieillissement de la population agricole en Europe. Nous continuons notre analyse de la situation européenne en regardant les problèmes rencontrés par les jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer en agriculture. En fait, une vaste enquête sur le sujet, dans l'Europe des Quinze, indique que les coûts d'installation constituent un frein de taille dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes agriculteurs. Parmi les coûts d'installation, le coût de la terre est une des barrières importantes. Des solutions sont avancées par certains pays afin de contourner cette difficulté majeure.

**L'équipe d'Info-Transfert fera relâche pour la période des vacances, soit pour les mois de juillet et août. Nous serons de retour au mois de septembre. Bonne vacances à toutes et à tous.**



### Le Groupe de réflexion sur le transfert de ferme au Québec: un bref historique

À sa rencontre régulière du mois de novembre 1999, et conformément à son plan stratégique, le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole (CCGEA) décidait d'organiser une Conférence pancanadienne en février 2000, à Winnipeg, au sujet de l'établissement et du transfert de ferme en agriculture. La raison principale de ce projet s'appuyait sur le constat suivant : près

de 50 % des producteurs agricoles du Canada atteindront l'âge de 65 ans d'ici l'an 2010 sans planification de l'établissement et du transfert de la ferme pour la grande majorité. Chaque province devait déléguer des spécialistes touchant les différentes facettes de l'installation et du transfert de ferme. Au Québec, nous étions 7 personnes, soit Brigitte Paré (Centre régionaux d'établissement

(Suite page 2)

## Le Groupe de réflexion (suite...)

en agriculture), Jean-Philippe Perrier (Agricultion-Laval), Robert Verge (Société de financement agricole), Serge Préfontaine (Fédération des Syndicats de gestion agricole), Brigitte Dumont (Fédération des caisses populaires Desjardins), Michael Kavanagh (Collège Macdonald) et moi-même (MAPAQ). J'ai organisé une rencontre préalable afin que le groupe présente un document qui faisait valoir notre expertise et qui positionnait le Québec dans ce dossier. Cette Conférence pancanadienne a été une excellente occasion de se serrer les coudes et aussi de mieux comprendre les problématiques vécues dans les provinces anglophones. Suite à cette Conférence, les participants et les participantes du Québec se sont

réunis afin de faire un bilan. De cette initiative est née le groupe de réflexion sur le transfert de fermes au Québec. Depuis sa deuxième réunion après la Conférence de Winnipeg, le groupe est composée des personnes suivantes: Brigitte Paré et Suzanne Laplante, Jean-Philippe Perrier, Serge Préfontaine, Réginald Cloutier, Jean-Philippe Deschênes-Gilbert (Fédération de la relève agricole du Québec) et Sophie Gendron du secrétariat du CCGEA.

Collaboration spéciale

Réginald Cloutier  
Direction des politiques commerciales  
et intergouvernementales MAPAQ  
Représentant du MAPAQ au CCGEA



## Les coûts d'installation en Europe : un problème majeur

Comme dans le cas des États-Unis, avec le rapport *A Time to Act*, l'Union européenne a fait le point sur la situation des jeunes agriculteurs à travers une réflexion d'ensemble concernant l'agriculture dans l'Europe des Quinze. Dans un volumineux rapport intitulé *The Future of Young Farmers in the European Union*, il est possible de se faire une idée très précise des défis et des contraintes auxquels font face les jeunes agriculteurs européens. Cette enquête exhaustive sur les mesures et initiatives prises par les pays de l'Union européenne en faveur des jeunes agriculteurs à été effectuée en 2000. Elle visait à faire une recension et une analyse des aides destinés aux jeunes agriculteurs et à proposer des orientations pour les années à venir. Les problèmes spécifiques rencontrés par les jeunes agriculteurs sont nombreux et diversifiés. Parmi ces problèmes, on compte : 1) Les coûts d'installation qui sont trop élevés. En conséquence des coûts d'installation élevés, les jeunes agriculteurs doivent emprunter massivement au moment où leur capacité

d'emprunter est plutôt faible ; il en résulte des taux d'endettement élevés. Cette situation survient au moment où les possibilités de revenus intéressants découlant des activités agricoles sont pauvres ; 2) La Politique agricole commune (PAC) est un facteur jouant à la hausse sur les coûts d'installation ; 3) Les processus liés à l'héritage du patrimoine augmente la charge sur les épaules du jeunes agriculteurs dans les pays où il y a obligation de compenser les frères et sœurs qui sont exclus du processus de transfert de la ferme ; 4) Le processus de succession est souvent long et requiert que les revenus de la ferme puissent répondre aux besoins de deux familles pour un bon moment ; 5) Les femmes rencontrent des problèmes qui leurs sont spécifiques ; 6) Des possibilités de formation et d'acquisition de compétences parfois inadéquates ; 7) Plus globalement, le déclin des zones rurales et l'image peu valorisée et peu valorisante de l'agriculture.

*Les coûts d'installation est le problème le plus important rencontré par les jeunes agriculteurs européens.*



(Suite page 4)

## Un portrait sommaire de la relève au Québec

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec effectue depuis 1993 une analyse de la situation du transfert de la ferme au Québec. Depuis cette date, trois *Profils de la relève agricole au Québec* ont été publiés, soit en 1993, 1995 et 1997. Cet instrument est d'une grande utilité lorsque vient le temps de dresser un portrait plus fin de la réalité du transfert de la ferme. On peut, à partir du document de 1997, faire certains constats quant à l'évolution de la problématique du transfert de ferme au Québec.

Rappelons que les entreprises agricoles qui seront vendues ou transférées dans les cinq prochaines années constituent la base du calcul qui permet de déterminer le besoin de relève, soit le nombre de fermes qui seront vendues ou transférées d'ici cinq ans sur le nombre total de fermes au Québec. Dans les fermes qui seront vendues ou transférées d'ici cinq ans (données pour 1997-2002), plusieurs ont une relève identifiée et d'autres n'ont pas identifié de relève. Ces dernières sont plus susceptibles d'être démantelées.

Au Québec, le besoin de relève a doublé de 1993 à 1997, passant de 2 415 fermes (6.3 % du total des fermes) en 1993 à 4 272 fermes (13.5 %) en 1997, ce qui indique fort probablement que la population agricole vieillit rapidement. Sur les 4 272 entreprises agricoles ayant signifié un besoin de relève en 1997, 3 010 (70 %) ont dit avoir identifié 3 673 personnes intéressées à prendre la relève sur la ferme. Sur les 3 010 entreprises qui ont identifié au moins une relève,

1 284 (43 %) sont des fermes dont la principale production est le lait et 346 (15 %) sont des fermes dont la principale production est le bovin. À eux seuls, les bovins laitiers et les bovins de boucherie totalisent 58 % de l'ensemble des exploitations agricoles ayant identifié une relève.

Dans l'ensemble des entreprises agricoles ayant identifié au moins une relève, on retrouve 2 246 principaux exploitants âgés de 50 ans et plus prévoyant vendre ou transférer leur ferme dans les cinq prochaines années. Ce nombre représente 78 % du nombre total des principaux exploitants (3010 principaux exploitants).

Sur les 3 673 personnes identifiées à la relève (première et seconde relèves), 3 457 sont âgées entre 16 et 39 ans. La moitié cette relève a moins de 25 ans et 216 personnes ont plus de 40 ans. Pour les autres tranches d'âge, on retrouve 1 608 personnes âgées entre 25 et 39 ans, 692 personnes âgées entre 25-29 ans, 621 personnes âgées entre 30 et 34 ans et 295 personnes âgées entre 35 et 39 ans. En somme, dans l'ensemble, la relève agricole au Québec couvre près de 55 % des besoins en matière de remplacement des agriculteurs de plus de 55 ans qui sont susceptibles de prendre leur retraite dans les prochaines années.

Cette performance est somme toute excellente si l'on considère qu'en Europe, la relève agricole couvre entre 46,6 % (Autriche) et 11,2 % (Portugal) du besoin de relève.

*Dans l'ensemble, la relève agricole au Québec couvre près de 55 % des besoins en matière de remplacement des agriculteurs de plus de 55 ans qui sont susceptibles de prendre leur retraite dans les prochaines années.*





#### Équipe de rédaction

Raymond Levallois  
Diane Parent  
Jean-Philippe Perrier  
Jacques Tondreau

Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395  
Télécopie : (418) 656-2480  
Messagerie : Jacques.Tondreau@agl.ulaval.ca

Une équipe à votre service

---

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB  
[HTTP://WWW.AGL.ULAVAL.CA/](http://www.agl.ulaval.ca/)

---

**Vous avez des commentaires ou des témoignages à nous livrer, n'hésitez pas et laissez-nous un message sur notre site WEB.**

## Les coûts d'installation (suite)

Toutefois, les coûts d'installation sont, de l'avis de tous ceux et celles qui ont été consultés dans le cadre de l'enquête du Parlement européen, le problème le plus important rencontré par les jeunes agriculteurs. Ces coûts d'installation comprennent la disponibilité des terres, spécialement pour ceux qui ne proviennent pas de familles agricoles, le prix des terres, les coûts d'achat de la machinerie, le coût relié à l'achat des droits de production (quotas) et l'endettement. Le prix élevé des terres constitue une barrière importante dans le processus d'intégration des jeunes agriculteurs dans le métier dans la mesure où cette situation les oblige à opter plus souvent pour la location plutôt que pour l'achat de terres. Dans certains pays, comme en Irlande, la compétition entre les zones urbaines et rurales pour la terre a eu pour conséquence de faire grimper rapidement le prix des terres. Dans ces conditions, une part de plus en plus importante du capital investi par un jeune agriculteur qui dé-

marre est alloué à l'acquisition de la terre. La situation est variable d'un pays à l'autre dans l'Europe des Quinze. Certains d'entre eux ont mis sur pied des organismes qui achètent la terre rendue disponible par la cessation des activités agricoles d'un producteur et est revendue prioritairement aux agriculteurs qui en ont besoin. C'est le cas de la Belgique, de l'Allemagne ou encore de la France où l'on retrouve, dans ce dernier pays, les *Sociétés pour l'aménagement foncier et l'établissement rural* (SAFER) qui achètent environ 45 % des terres rendues disponibles. Ces organismes peuvent également offrir du crédit à long terme pour l'achat de terre et sont mandatés pour aider particulièrement les jeunes agriculteurs. Ces organismes sont d'autant plus nécessaires que certains pays, comme l'Italie, ne possède aucune législation protégeant le territoire agricole, ce qui exacerbe la concurrence pour les terres en certaines régions du pays et fait augmenter les prix.

Agri-Gestion Laval, un groupe de recherche et d'extension de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, existe depuis plus de 25 ans. Chaque membre de l'équipe est un professionnel du secteur de l'agriculture ou de l'informatique. Agri-Gestion offre une variété de produits et de services de qualité qui s'adressent aussi bien aux agriculteurs qu'aux conseillers agricoles.

Sa mission principale est de contribuer au développement de la gestion agricole au Québec. Les recherches, les services adaptés aux besoins et la conception d'outils informatisés de gestion visent à amener les agriculteurs à gérer plus efficacement leur entreprise.

Pour mener à bien sa mission, Agri-Gestion Laval collabore avec des intervenants du milieu : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, les syndicats de gestion, l'Union des Producteurs Agricoles, les clubs agroenvironnementaux, ainsi que bien d'autres.

